OPERATION COUP DE POING DU 1ER MAI CONTRE FIN DE CORTEGE

Suite aux violentes arrestations du 1er Mai à Paris, Grenoble, et Nîmes.
Solidarité avec l'inculpé et militant nîmois de la CNT, libérons-le de son procès du 21 septembre

A Nîmes, le 1er Mai 2009 «historique » tant vanté, fut plutôt « hystérique » au vue de la violence policière sur les manifestants : rien ne vaut une bonne bastonnade, à la bonne franquette, en plein jour, sous l'œil vigilant de leurs caméras.
La seule musique qu'on retiendra de ce 1er mai, qui devait défiler dans la rue, bon enfant, fut lourde et militaire.
Les forces de l'ordre en sont venues à forcer le cortège syndical formé de Solidaires et de la CNT, se soldant par une arrestation caricaturale et incompréhensible d'un manifestant vite relâché, puisque qu'aucune charge sérieuse ne pouvait lui être imputée.

Le manège policier devant les jardins de la Fontaine n'avait déjà rien de bon enfant et ne présageait rien de sage. Peu après, après une course poursuite semant pour rien la panique ou la colère dans le cortège, c'est au tour d'un militant pacifiste, syndicaliste de la CNT de se prendre un coup de poing policier en pleine figure. Il sera soigné par la Croix-Rouge le nez en sang. A peine rétabli, il est interpellé de façon musclée au milieu de ses camarades qui plient bagages et drapeaux.

Comble de la tartufferie, il se retrouve en garde à vue, accusé par une policière de l'avoir frappée, avec un procès sur le dos. Le motif d'inculpation est étrangement similaire au dépôt de plainte du militant CNT pour « coup et blessure ». Aurait-il pour but de prendre les devants et par là même de justifier a posteriori la gesticulation policière?

Notre camarade clame son innocence. La supercherie ne devrait pas manquer pas de s'effondrer alors que cette méthode est employée sur un camarade syndicaliste devant autant de témoins...

Loin de constituer une interpellation anodine, cette affaire relève d'une véritable provocation envers un syndicalisme toujours solidaire du mouvement social et envers l'esprit du 1er Mai qui a su vaincre en 1890 la réaction « boulangiste ». Faire taire le remue-ménage social, tel était probablement le but escompté à quatre jours notamment, de la visite du démagogique Tsar Cosy surfant sur le tout sécuritaire dans ses « réunions publiques » à Nîmes.

Ne laissons pas le champ libre à une nouvelle mode lancée par les forces de l'ordre et leurs "compagnies de sécurisation", instigateurs de désordres pour mieux justifier leurs interventions musclées. Ne laissons pas sans réagir s'installer une chasse aux sorcières syndicales ou politique. Montrons ce qu'il en coûte de vouloir museler le combat syndicaliste.

Sans se laisser intimider par l'outrecuidance de la police et sa légendaire impunité, nous constituons un comité de soutien aux inculpés du 1er mai tant pour leurs plaintes que pour leurs défenses face à la violence policière.
Devant un procès destinée à nous vider les poches, devant des accusations aussi loufoques utilisées pour engager des poursuites pénales envers un camarade apprécié au delà même de son syndicat, la CNT demande de ne pas laisser cet affront impuni et appelle à faire front par un

Rassemblement de solidarité sur les marches du Palais de Justice de Nîmes

Lundi 21 septembre 2009 à 13h30

Nous condamnons la situation de tension créée volontairement par les forces de l'ordre et exigeons l'abandon immédiat des poursuites à l'encontre des personnes interpellées.

Signataires de l'appel : CNT, Union syndicale Solidaires, FSU, CGT Exapaq, CGT Conseil Général 30, Confédération paysanne, No Pasaran, FA, NPA, ATTAC Nîmes, Les Alternatifs, les Verts, Parti Communiste Français

>>

Pour aider aux frais juridiques, vous pouvez adresser un chèque de don à l'ordre de la "CNT"
A retourner à CNT 6 rue d'Arnal avec la mention "solidarité inculpé 1er Mai 2009" - Merci d'avance !